

Je veux apprendre : Convaincre l'employeur d'investir dans son perfectionnement professionnel

Par Accountemps

Pour atteindre son plein potentiel en tant que professionnel du domaine financier, il faut obtenir des accréditations, acquérir de nouvelles compétences et élargir sa base de connaissances et de talents. Cela, vous le savez déjà. Mais vous vous dites peut-être que vous manquez de temps et de ressources pour entreprendre de telles activités « extrascolaires ». Vous pourriez envisager de demander à votre employeur de vous aider – mais le soutien financier risque d'être plus difficile à obtenir qu'avant.

Le remboursement de la formation continue est un avantage accessoire que bon nombre d'employeurs offraient – et que bon nombre d'employés prenaient pour acquis – avant la grande récession. Depuis, cet avantage peine à revenir à son ancien niveau. Selon un [sondage récent de Robert Half](#), 42 pour cent des employeurs ne remboursent ni la totalité ni une partie des frais que leurs employés consacrent à la formation professionnelle requise pour maintenir leurs accréditations.

Dans un tel contexte, ce n'est pas une mince tâche de convaincre l'employeur de consacrer des ressources à la poursuite de ses études. Voici quelques conseils :

Essayez de répondre à un besoin spécifique de l'organisation. Vos chances d'impressionner le patron risquent d'être minces si vous l'abordez en disant : « Je voudrais suivre des cours. Pouvez-vous m'aider? » Par contre, si vous lui présentez un plan précis – et que vous lui expliquez que cet apprentissage sera rentable pour l'organisation – vous trouverez peut-être une oreille plus attentive. Dites plutôt, par exemple : « Je sais que l'organisation veut faire prendre de l'expansion à son cabinet d'expertise comptable judiciaire et c'est un domaine qui m'intéresse vraiment beaucoup. Serait-il envisageable que l'organisation m'aide à décrocher une accréditation professionnelle pour y travailler? »

Faites des recherches poussées. Lorsque vous aborderez le patron, ayez en main tous les détails pertinents sur les études à entreprendre. Par exemple, dans le cas d'un cours, préparez une fiche qui mentionne la durée, le calendrier, le coût et les objectifs d'apprentissage. Si cette formation risque d'avoir un impact sur votre travail au bureau – par exemple, en vous obligeant à quitter un peu plus tôt certains jours pour arriver en classe à l'heure – dites-le clairement dès le départ. Par ailleurs, si c'est possible, proposez d'autres options à des coûts différents pour donner de la flexibilité à la discussion et négocier un arrangement qui convient aux deux parties.

Co-investissez en vous. L'idéal, bien entendu, serait que l'employeur s'occupe de tous les frais de votre perfectionnement professionnel. Toutefois, il est beaucoup plus probable qu'il n'en assumera qu'une partie. Évaluez la part que vous pouvez assumer sans vous mettre en difficulté et parlez-en lorsque vous défendrez votre cause devant le patron. Le fait que vous soyez prêt à investir en vous pourrait bien être l'argument qui convaincra l'employeur de vous aider à atteindre votre objectif.

Si, en dépit de vos efforts, l'organisation ne veut pas (ou ne peut pas) vous rembourser, même en partie, les coûts de votre apprentissage, ne renoncez pas à élargir vos connaissances et vos compétences. S'il est vrai que certaines formations professionnelles peuvent coûter cher, il existe des solutions à prix abordable – des webinaires jusqu'aux cours de cégep, en passant par les ateliers offerts par les associations professionnelles. L'obtention de vos accréditations coûtera peut-être plus cher que prévu, mais à long terme, ce sera fort probablement un investissement rentable.

Accountemps est le premier et le plus important service de recrutement de travailleurs temporaires spécialisé dans le placement de professionnels de la comptabilité, de la finance

et de la tenue de livre au monde. La société possède plus de 350 bureaux dans le monde entier et elle offre des services de recherche d'emploi en ligne à www.accountemps.com.